FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Saint-Denis, le 11/06/20

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

**Séance du jeudi 7 mai 2020** (approuvé au CFP du 11/06/20)

Membres présents :

Mesdames : Audrey BECQUART, Tessa CARPIN, Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Sabine GARABEDIAN, Elise RALSER, Aldine VARON

Messieurs : Olivier DESAULNAY, Yves CROISSANT, Christophe DEPOORTERE, Romain LOIR, Faneva RAKOTONDRAHASO

Membres représentés :

Monsieur Jean-Yves ROCHOUX représenté par Mme Elise RALSER

Assistent à la séance :

Mesdames : Delphine CONNES, Hélène PONGERARD-PAYET, Emmanuelle VITTE,

Messieurs : Thierry BRUGNON, François CAFARELLI, Damien DESCHAMPS, Jean-Marc RIZZO.

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence du Doyen Jean-Marc RIZZO

## 1- UNIQUE POINT A L'ORDRE DU JOUR : COVID 19 : REORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

M. Le Doyen ouvre la séance à 14h30. Il remercie l'ensemble des membres présents ou représentés de leur présence à ce conseil de faculté qui aura pour objectif d'étudier les modalités d'examens de semestre 2 2019-2020, remaniées dans le cadre du COVID 19, selon le cadrage validé à la CFVU du 30 avril 2020.

M. Le Doyen indique que l'ensemble des modalités d'examens ont été validées par les départements de Droit et d'Economie qui se sont tenus mercredi 6 mai durant plusieurs heures.

M. Le Doyen présente dans un premier temps les nouveaux calendriers des examens de licences et de masters.

Il indique qu'ils sont très contraints notamment en licences et masters 1. Les modalités, si elles sont votées aujourd'hui, devront impérativement être publiées sur le site internet de la composante ce soir-même avant minuit, ces publications valant convocations aux examens, afin de respecter le délai de 15 jours entre les convocations et le début des épreuves.

Après discussions, il est proposé de rallonger la période des enseignements de licences jusqu'au 16 mai 2020.

L'ensemble des calendriers de licences et de masters sont présentés, débattus, puis mis au vote un par un.

Tous les calendriers sont validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. Le Doyen présente ensuite les modalités d'examens pour chaque niveau de licences et de masters.

Il rappelle que ces modalités ont été entérinées par les départements de Droit et d'Economie.

Une longue période de discussion débute, notamment sur les modalités organisationnelles des examens à distance.

Quelques précisions sont apportées pour une meilleure compréhension des documents pour les étudiants.

Chaque niveau de licence et de master est voté séparément.

L'ensemble des modalités sont validées à l'unanimité des membres présents ou représentés

## 2- QUESTIONS DIVERSES

M. le Doyen informe les membres que la phase 2 de recrutement des Contractuels/ATER/PAST est lancée. Une liste priorisée de maximum 3 postes doit être remontée à la DRH pour le 13 mai.

Le conseil de faculté du 3 octobre 2019 avait validé l'ensemble des besoins de la composante pour 2020.

Ainsi, suite à la phase 1, il reste 3 demandes non encore satisfaites qui feront l'objet d'une priorisation comme suit :

1- Contractuel Temps plein Anglais (renouvellement de Phil Wade, suite au départ à la retraite de Philippe Tardif)
2- Contractuel Temps plein Economie (renouvellement de Laurent Didier)
3- ATER : déjà 4 postes ont été obtenus dans le cadre du recrutement phase 1. Il reste en demande deux demi-postes en 01 et 02.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 19h35.

**La Secrétaire de séance,**

**Emmanuelle VITTE**

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
Faculté de Droit et d'Economie

**Le Président de séance**
**Le Doyen,**

**Jean-Marc RIZZO**